



# Volet Investissement responsable (IR)

---

## 1. Définition de l'investissement responsable

L'investissement responsable (IR) se définit comme une stratégie d'investissement qui tient compte des facteurs ESG (environnement - social - gouvernance d'entreprise) dans la prise de décisions financières. On peut diviser l'IR en trois grandes stratégies soit le **tamissage**, l'**actionnariat actif** et l'**investissement solidaire**.

Bien que la plupart des gens s'attendent à ce que l'État réglemente les pratiques du milieu des affaires, les lois sont parfois insuffisantes ou mal appliquées par les agences gouvernementales d'ici et d'ailleurs. Il est alors utile d'avoir d'autres mécanismes de régulation des entreprises. L'investissement responsable est un de ces mécanismes qui s'insère dans le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). La RSE s'appuie sur la notion des « parties prenantes »<sup>1</sup>.

## 2. Stratégies de l'investissement responsable

On identifie trois grandes stratégies de l'IR : le tamissage, l'actionnariat actif et l'investissement solidaire. Ces stratégies sont illustrées à la figure 1.

---

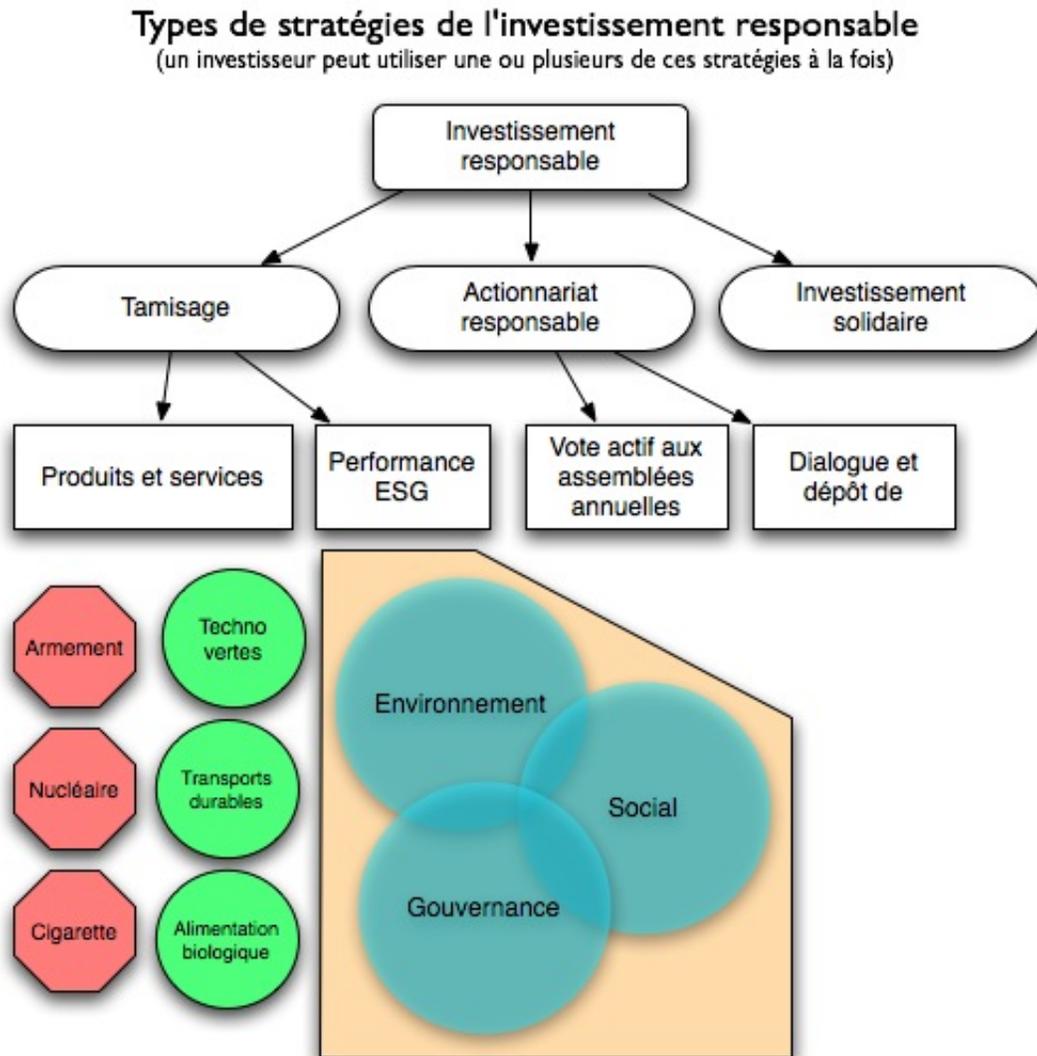
<sup>1</sup>. Une définition selon le Conference Board du Canada : La responsabilité sociale des entreprises est l'ensemble des relations que la firme entretient avec toutes les parties prenantes: les clients, les employés, la communauté, les actionnaires, les gouvernements, les fournisseurs et les concurrents. Les éléments de la responsabilité sociale incluent l'investissement dans la communauté, les relations avec les employés, la création et le maintien de l'emploi, les préoccupations environnementales et la performance financière.

<http://www.conferenceboard.ca/topics/gcsr/default.aspx>

---

FIGURE 1

TYPES DE STRATÉGIES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



## A. Le tamisage

Le tamisage vise à éviter certaines entreprises parce que leur pratique ESG est faible ou que leurs produits/services ont un impact jugé négatif sur la société. L'actionnariat actif vise à encourager les entreprises à améliorer leur performance ESG par le dialogue et les propositions d'actionnaires. Finalement, l'investissement solidaire vise à encourager les entreprises, habituellement des PME, dont les produits et services sont particulièrement

bénéfiques à la société. Ces approches n'étant pas exclusives, les investisseurs responsables peuvent pratiquer plus d'une stratégie à la fois.

### **i) Le tamisage sur la base des produits**

Cette stratégie IR vise à éviter certains titres parce qu'ils produisent un produit ou un service qui a un impact environnemental et/ou social négatif. Par exemple, on peut éviter des titres de compagnies qui produisent des cigarettes ou celles qui fabriquent des armes ou de l'équipement militaire. Un tamisage positif consiste habituellement à placer des capitaux auprès d'entreprises qui produisent des biens qui aident à préserver l'environnement comme les énergies renouvelables (solaire, éolien,...) ou les moyens de transports durables (train, vélo,...).

### **ii) Le tamisage sur la base de la performance ESG**

Le tamisage peut aussi viser à favoriser le placement dans les entreprises qui ont une performance ESG (environnement - social - gouvernance d'entreprise) supérieur à celle de leurs concurrents.

Une façon particulière d'appliquer cette stratégie est le choix de la **meilleure entreprise du secteur**. Si un investisseur veut assurer une certaine diversification dans son portefeuille (ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier), il va investir dans tous les secteurs de l'économie, y compris les plus à risques comme l'exploitation pétrolière ou minière. Un investisseur responsable peut alors adopter une stratégie visant les meilleures entreprises du secteur. Ainsi, il investira dans la pétrolière qui a fait le plus de progrès quant à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre ou qui a le plus investi dans le développement d'autres formes d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne. Par ailleurs, il évitera les pétrolières qui réduisent le moins leurs émissions.

## **B. L'actionnariat actif (ou militantisme actionnarial)**

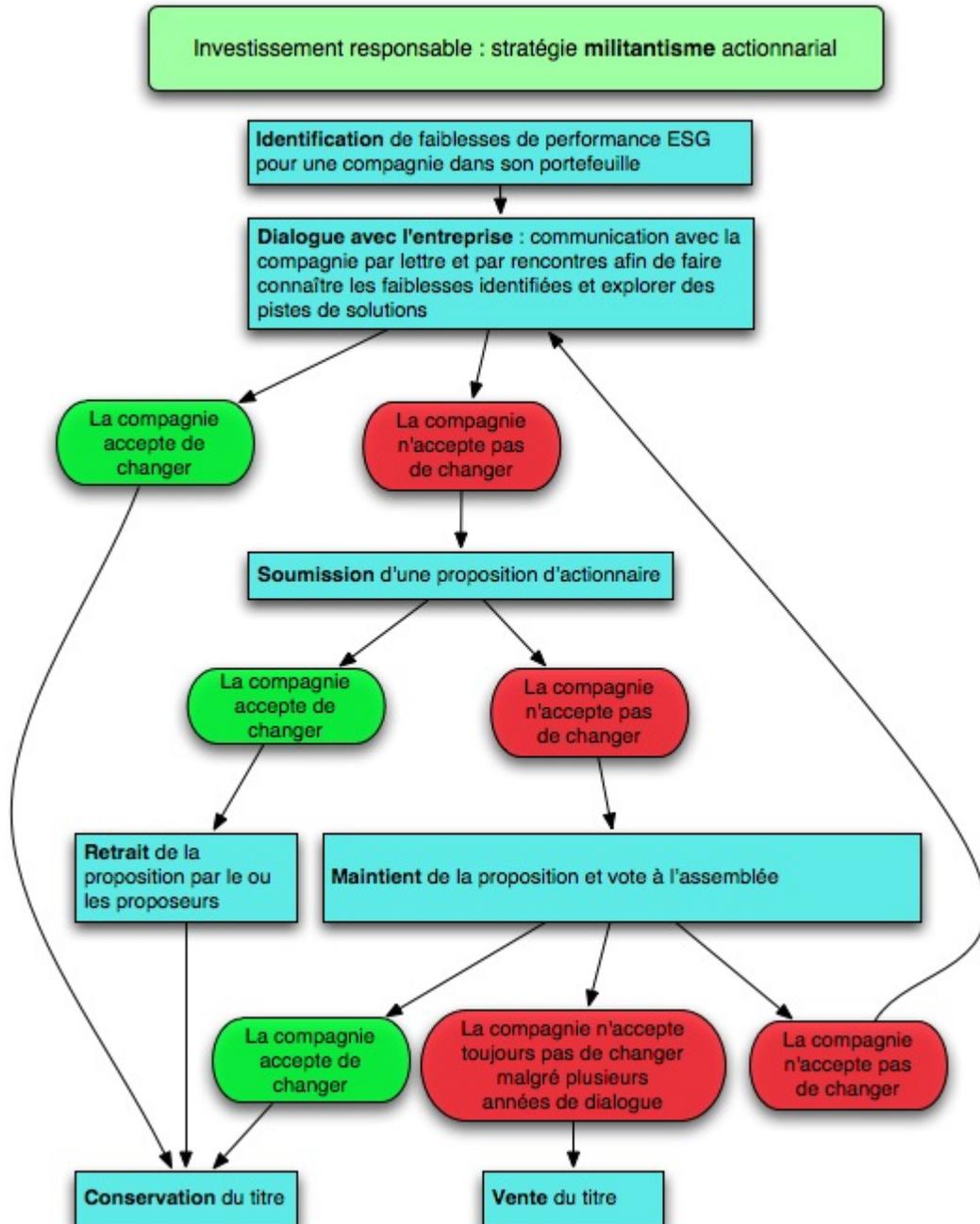
La deuxième stratégie de l'investissement responsable s'appuie sur le constat que l'on achète une action d'une compagnie, on en devient en fait un « copropriétaires » communément appelé actionnaire. Si l'on peut tirer profit de cette propriété, on accepte aussi d'être responsable des impacts de celle-ci sur la société. Et l'on peut contribuer à ce que l'entreprise réduise son impact et améliore sa performance ESG.

En tant qu'actionnaire, un investisseur, peut communiquer et dialoguer avec l'entreprise pour lui faire part de suggestions afin d'améliorer sa performance. Lorsque l'entreprise refuse de considérer les suggestions, celui-ci peut soumettre une proposition auprès de l'assemblée annuelle d'actionnaires. L'ensemble des actionnaires (parfois plusieurs milliers d'individus) est alors invité à voter pour ou contre cette proposition.

La plupart du temps, les propositions sociales et environnementales ne reçoivent pas une majorité des voix (elles obtiennent généralement entre 5 % et 30 % des votes). Toutefois, les propositions servent à faire connaître un enjeu auprès des autres actionnaires et envoient un message à la direction d'une entreprise l'invitant à modifier ses pratiques et politiques afin de satisfaire une partie de ses actionnaires. La stratégie du militantisme actionnarial est illustrée à la figure 2.

FIGURE 2

STRATÉGIE DU MILITANTISME ACTIONNAIRIAL



---

**Exemple 1**

Alcan et pollution en Inde

Des actionnaires d'Alcan ont entretenu pendant plusieurs années un dialogue avec la direction au sujet d'un projet minier controversé en Inde. Alcan prévoyait exploiter une mine de bauxite (matière première pour fabriquer l'aluminium) dans une région habitée par des indiens autochtones. Ces indiens vivants de l'agriculture et de l'élevage craignent qu'une telle installation ne contamine l'eau dont ils ont besoin pour survivre. Le conflit perdure depuis plusieurs années au sujet de ce projet de mine

Les actionnaires d'Alcan ont demandé que l'entreprise leur démontre hors de tout doute que les habitants locaux étaient favorables au projet. Afin d'en faire la preuve, les actionnaires ont demandé à Alcan d'envoyer une mission de spécialistes indépendants qui pourraient constater sur place le niveau d'acceptabilité du projet. N'ayant pas de réponse positive d'Alcan, les actionnaires ont soumis une proposition lors de l'assemblée de 2006. La proposition a été appuyée par 36 % des voix, un record pour une telle proposition. L'année suivante Alcan s'est retiré du projet controversé. Même si ce n'est pas exactement ce qu'ils demandaient, cet exemple démontre le pouvoir d'influence des actionnaires

---

## A. L'investissement solidaire

Les investissements solidaires visent à financer (par des placements et des prêts) des entreprises qui offrent qui contribuent à la justice sociale et l'équité. Un exemple d'investissement solidaire est un prêt à une entreprise de réinsertion qui emploie des personnes démunies et les forme afin qu'ils puissent ensuite se trouver un emploi. Un autre exemple, serait un investissement dans une compagnie d'importation de café équitable (qui achète directement le café des producteurs à un meilleur prix). Ces investissements se font directement dans les entreprises et sont donc plus risqué qu'un placement à la bourse. Mais l'investisseur valorise le rendement social au même titre que le rendement financier.

## 1. Quelques éléments d'histoire<sup>2</sup>

---

Nés à l'initiative des congrégations religieuses et portés plus largement par les mouvements sociaux par la suite (écologistes, pacifistes, etc.), les investissements responsables

---

<sup>2</sup> Voici des documents consultés pour la rédaction de cette section du guide : Corinne Gendron, Fonds de pension à la Québécoise, Le monde diplomatique, avril 2002 ; Corinne Gendron, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, ESG UQAM, Envisager la responsabilité sociale dans le cadre des régulations portées par les nouveaux mouvements sociaux économiques, Les cahiers de la Chaire – collection recherche No 01-2002, 2004. Stéphane Mondou, Directeur du marketing, Groupe Option Retraite, L'investissement responsable, pourquoi pas !, Revue Option Retraite - Automne 2004, [www.optionretraite.com/placements-financiers/linvestissement-responsable-pourquoi-pas](http://www.optionretraite.com/placements-financiers/linvestissement-responsable-pourquoi-pas) ,

représentent aujourd'hui près de 10 % des placements réalisés aux États-Unis. L'investissement responsable repose sur des principes de responsabilité sociale des entreprises et l'histoire de ces deux mouvements se tisse sur une même trame.

Les Quakers ont été les premiers à défendre l'éthique en Amérique du Nord alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle ils refusaient d'investir dans les armements et le trafic d'esclaves, deux industries immorales mais qui offraient de très bons rendements à ses actionnaires. En 1975, les églises canadiennes ont mis sur pied la fondation Taskforce for Churches and Corporate Responsibility (TCCR). Située à Toronto, la TCCR une coalition qui regroupe les plus grandes églises du Canada, a pour mission de promouvoir la responsabilité sociale et écologique auprès des entreprises et des institutions financières canadiennes.

Dans les années 1990, des congrégations religieuses québécoises membres de TCCR décident de mettre en place une association similaire au Québec. Ces communautés religieuses offraient un appui à l'Association de protection des épargnants et investisseurs du Québec, l'APEIQ.<sup>3</sup> En avril 1999, le TCCR-Québec devient indépendant et change de nom pour le RRSE. Le Regroupement pour la responsabilité sociale et l'équité se donne pour mission de soutenir ses membres, notamment des institutions religieuses, afin de favoriser une gestion responsable des ressources dont ils disposent dans une perspective de justice sociale. Le RRSE veut aussi promouvoir la responsabilité sociale dans les domaines des droits humains, de l'environnement et de l'équité, entre autres auprès des entreprises.<sup>4</sup>

Au cours des années 1990, le mouvement de l'investissement responsable a pris un véritable essor, également relié à l'émergence d'une finance solidaire différenciée selon la région, axée sur les besoins des collectivités, et à de nouveaux acteurs sur la scène financière. Les fonds de travailleurs, qui constituent une forme particulière de l'investissement responsable, sont nés à l'initiative de la plus importante centrale, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui lança, au milieu des années 1980 un fonds de développement alimenté par les contributions volontaires des travailleurs, dans le cadre d'un régime complémentaire de retraite privé, le Fonds de solidarité.

Aujourd'hui, les Principes de l'investissement responsable des Nations Unies<sup>5</sup> sont appliqués de façon volontaire par 150 institutions en provenance de plus de 20 pays et gérant des actifs évalués à cinq mille milliards de dollars américains. On y retrouve entre

---

3. Fondé en 1995 par Yves Michaud, l'APEIC est devenu en 2005 le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires- MEDAC

4. [www.rrse.org](http://www.rrse.org)

5. Les principes pour l'investissement responsable des Nations-Unies (voir : [www.unpri.org](http://www.unpri.org)), issus de la collaboration des acteurs du monde financier, des ONG et des acteurs politiques réunis autour du Programme des Nations-Unies pour l'environnement, Institutions financières ou UNEPFI (voir : [www.unepfi.org](http://www.unepfi.org)) et du Global Compact ont été lancés en avril 2006. Ces principes volontaires servent de cadre de référence, incluant des actions potentielles et des critères de performance, visant à intégrer progressivement des considérations ESG dans les décisions d'investissement et de financement. Ils sont considérés comme complémentaires aux principes énoncés dans le Pacte Mondial (voir : [www.un.org/french/globalcompact](http://www.un.org/french/globalcompact)), incitant les organisations à inclure dans leurs stratégies et leurs opérations des principes universels relatifs aux droits humains, au droit du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ils sont basés entre autres sur la conviction que la performance ESG affecte la performance des investissements.

autres la Caisse des dépôts et consignations de France, le *BT Pension Scheme* de Grande-Bretagne, le *Norwegian Government Pension Fund* et le fonds des employés du secteur public de la Californie (CALPERS). Le Groupe Investissement Responsable est aussi signataire de la déclaration. Cette firme-conseil québécoise outille les investisseurs afin qu'ils soient informés du comportement social et environnemental des entreprises et qu'ils en favorisent l'amélioration constante.

Selon les données compilées par l'Association Investissement Responsable, un organisme qui suit l'évolution de cette tendance au Canada, la part des actifs financiers, gérés par des investisseurs professionnels, qui est placée en s'inspirant des principes de l'investissement responsable est passée de 3% en 2002 pour atteindre 20%, en 2011. C'est donc une épargne globale de 600 milliards de \$ que les Canadiens détiennent dans des actifs financiers responsables<sup>6</sup>. En février 2013, on a lancé Montréal le Réseau des signataires PRI Québec, un regroupement d'investisseurs institutionnels et de fournisseurs de services à l'industrie des services financiers. Le sigle PRI correspond à *Principles for Responsible Investment*, ou principes pour l'investissement responsable. Ce regroupement comprend 25 signataires ce qui inclut certains des plus importantes gestionnaires de fonds québécois. On peut consulter au tableau 1 les énoncés de ces principes de même la liste des 25 signataires au lancement du réseau.

L'investissement responsable n'est plus une préoccupation réservée aux congrégations religieuses et aux personnes et groupes très sensibilisés aux questions sociales. Il intéresse une grande partie de la classe professionnelle reliée aux investissements financiers et tous les investisseurs pragmatiques qui saisissent la réelle valeur ajoutée d'un investissement responsable et son impact positif sur la croissance des entreprises.

## 2. Performance ESG

---

Les entreprises interagissent avec plusieurs groupes d'individus dans la société que nous nommons ses parties prenantes. Les parties prenantes d'une entreprise sont ses propriétaires (ou actionnaires), ses employés, ses fournisseurs, ses clients, les membres des communautés avoisinant ses installations et finalement la société en générale.

La performance environnement-social-gouvernance d'entreprise (ou ESG) mesure la capacité d'une entreprise à satisfaire l'ensemble de ses parties prenantes. On peut estimer cette performance en tenant compte du risque et de la gestion de ce risque.

$$\text{PERFORMANCE} = \text{RISQUE} + \text{GESTION} \quad (\text{ÉQ 1})$$

L'investisseur responsable favorise les entreprises qui ont la plus haute performance ESG. Cette performance dépend des risques ESG auxquelles est exposée une entreprise mais aussi de la gestion qu'elle fait de ces risques. Une entreprise polluante pourrait avoir une haute performance ESG pour autant qu'elle minimise cette pollution à court et à long terme.

---

<sup>6</sup><http://isresponsable.ca/wp-content/uploads/CSRIR-2012-French.pdf>

TABLEAU 1

## RESEAU DES SIGNATAIRES PRI QUEBEC

<b>Énoncés des principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous prendrons en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.</li> <li>• Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.</li> <li>• Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.</li> <li>• Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.</li> <li>• Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.</li> <li>• Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.</li> </ul>
<b>Signataires</b>	Addenda Capital; AlphaFixe Capital; Amundi; Bâtirente; Caisse de dépôt et placement du Québec; Caisse d'économie solidaire Desjardins; Cordiant; Fiera Capital; Fondation CSN; Fonds de solidarité FTQ; Fonds Desjardins; Gestion FÉRIQUE; Global Alpha Capital Management; Groupe investissement responsable; Hexavest; HR Stratégies; Mercer; Optimum Gestion de Placements; Placements Montrusco Bolton; PBI Conseillers en Actuariat; Presima; Régime de Retraite de l'Université du Québec; Régime de retraite de l'Université de Montréal; Régime des bénéficiaires autochtones; Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises; SSQ Groupe financier.

**A. Risques environnementaux (E)**

La production de biens et services a dans bien des cas des impacts non-négligeables sur l'environnement. Les activités des entreprises d'extraction de ressources naturelles (pétrole, ressources minérales, forêt, etc.) perturbent les écosystèmes. Les entreprises qui transforment ces ressources ont à leur tour un impact en rejetant des substances toxiques et des déchets dans l'environnement. De plus, ces activités requièrent de l'énergie dont la production entraîne aussi son lot d'impacts. Les problèmes environnementaux peuvent toucher directement les communautés locales (dans le cas d'une papetière qui pollue le cours d'eau d'un village par exemple) et la société en générale (dans le cas d'une usine qui émet des gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques planétaires). On parle aussi d'impact environnemental ou sanitaire lorsqu'une entreprise fabrique ou vend un produit qui contient des substances toxiques (par exemple les jouets contenant des teneurs de plomb qui dépassent les normes légales).

**B. Risques sociaux (S)**

Les entreprises peuvent avoir un impact négatif sur les employés lorsqu'elles ne respectent pas les normes minimales du travail. Par exemple les travailleurs ont le droit de

**TABLEAU 2** RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

<b>Principaux risques environnementaux touchant les entreprises</b>	<b>Secteurs à risque</b>
<i>Changements climatiques</i>	Pétrole et gaz, électricité, mines et métaux, cimenterie, mines, produits forestiers,...
<i>Contamination, consommation d'eau et pollution de l'air</i>	
<i>Conservation de la biodiversité</i>	

se regrouper afin de former un syndicat. Ils ont droit à une semaine maximale de travail de 60 heures. Un autre type de risque social est celui des relations avec les communautés; lorsqu'une société minière par exemple, construit une mine à ciel ouvert qui requiert la destruction d'un village, l'utilisation de grande quantité d'eau et la contamination des rivières. Il arrive aussi qu'une entreprise se rende complice de violation des droits humains notamment dans les pays dominés par des régimes répressifs ou aux prises avec un conflit armé. Finalement, les accidents de travail entrent aussi dans cette catégorie de risque.

**TABLEAU 3** RISQUES SOCIAUX

<b>Principaux risques sociaux touchant les entreprises</b>	<b>Secteurs à risque</b>
<i>Droits des travailleurs</i>	Manufactures, vêtements, jouets, électroniques
<i>Complicité dans la violation des droits humains</i>	Pétrole et gaz, mines
<i>Relations avec les communautés</i>	Pétrole et gaz, mines

### **C. Risques en matière de gouvernance d'entreprise (G)**

La gouvernance des entreprises fait référence aux relations entre une compagnie et ses actionnaires. En effet, les actionnaires cherchent à mettre en place des mécanismes de gouvernance qui permettent d'aligner leurs intérêts à ceux de l'équipe de direction de leur compagnie. Les actionnaires élisent un conseil d'administration dont le mandat est de diriger en leur nom la stratégie à long terme de la société. Les membres du conseil d'administration exercent, par ce fait, un rôle de contrôle et de surveillance en s'assurant que les intérêts des actionnaires soient protégés.

Les risques de gouvernance incluent les problèmes qui entravent le bon fonctionnement du conseil d'administration et qui empêchent les membres de cet organe de remplir efficacement leur rôle (par exemple, le conflit d'intérêts). Il est préférable que ce conseil soit composé en majorité d'administrateurs indépendants, c'est à dire qui n'entretiennent pas de relations économiques directes avec la compagnie (ex.: ils ne travaillent pas pour elle, n'obtiennent pas de contrat d'elle).

Plusieurs actionnaires désirent aussi une certaine diversité du conseil d'administration, c'est à dire que celui-ci soit composé en partie de femmes et de membres de communautés culturelles.

En plus de l'indépendance et la diversité des administrateurs, plusieurs investisseurs responsables souhaitent que les dirigeants soient rémunérés adéquatement, c'est-à-dire en fonction de leur performance et des normes dans l'industrie. Plusieurs présidents-directeurs-généraux (PDG) ont été accusés d'être rémunérés de façon excessive, obtenant des salaires annuels, des bonus et des options qui atteignaient plusieurs millions de dollars.

Finalement, ce type de risque identifie des actes criminels comme les fraudes financières visant à falsifier les résultats d'une entreprise et l'utilisation de paradis fiscaux, ces pays (souvent des petites îles perdues dans l'océan) où les entreprises déclarent leur revenu afin d'éviter de payer des impôts dans les pays où elles mènent effectivement leurs opérations.

TABLEAU 4 RISQUES EN MATIERE DE GOUVERNANCE

Principaux risques en matière de gouvernance touchant les entreprises	Secteurs à risque
<i>Rémunération excessive du PDG</i>	Les grandes entreprises, tous secteurs confondus
<i>Conseil d'administration composé d'une majorité de membres liés à la direction</i>	les entreprises où la propriété est concentrée chez un individu ou une famille
<i>Paradis fiscaux</i>	Tous les secteurs (surtout les institutions financières)

#### D. Gestion ESG

Grâce à une bonne gestion des risques ESG, les entreprises peuvent minimiser les impacts négatifs sur les parties prenantes et maximiser leurs impacts positifs. Par exemple, les compagnies peuvent investir dans de nouvelles technologies afin de réduire leurs émissions de polluants. Elles peuvent s'assurer que leurs employés sont bien traités et satisfaits au travail. Elles peuvent consulter les membres d'une communauté avant, pendant et après un projet industriel afin de savoir si ceux-ci sont en accord avec le projet. Elles peuvent lier la rémunération de leur PDG à leur performance financière ainsi que leur performance ESG.

### 3. Évaluation de la performance ESG

Afin d'évaluer la performance ESG, il importe d'identifier des indicateurs de risque et de gestion ESG<sup>7</sup> tel que le montre le tableau suivant. Ces indicateurs varient selon le secteur. Puis, il importe de donner une importance relative à chaque indicateur (pondérer les indicateurs). Par exemple, qu'est ce qui est le plus grave, la pollution de l'air ou le mauvais traitement des employés? Et qu'est-ce qui est le plus souhaitable, l'investisse-

ment dans les énergies renouvelables ou la certification environnementale de la coupe forestière?

**TABEAU 5** PERFORMANCE ESG - INDICATEURS

Exemples d'indicateurs de risques		Indicateurs de gestion	Sources d'information
<b>Environnementaux (E)</b>	<p><i>Est-ce que la quantité annuelle d'émissions de substances toxiques et de gaz à effet de serre est élevée par rapport aux concurrents?</i></p> <p><i>Est-ce que des sites naturels et des cours d'eau ont été perturbés par la compagnie?</i></p> <p><i>Est-ce que l'entreprise a reçu des avis d'infractions et des contraventions environnementales?</i></p>	<p>Gestion environnementale ISO 14001</p> <p>Certification d'aménagement forestier durable (FSC)</p> <p>Investissement dans les énergies renouvelables</p> <p>Production et vente de produits biologiques et équitables</p>	<p>Rapport de l'entreprise sur la responsabilité sociale ou le développement durable</p> <p><a href="http://www.pollutionwatch.org">www.pollutionwatch.org</a></p> <p><a href="http://www.certificationcanada.org">www.certificationcanada.org</a></p> <p><a href="http://www.canopees.org">www.canopees.org</a></p> <p><a href="http://www.menv.gouv.qc.ca/Infuseur/mois_condamnations.asp">http://www.menv.gouv.qc.ca/Infuseur/mois_condamnations.asp</a></p> <p><a href="http://www.cdproject.net/">http://www.cdproject.net/</a></p> <p><a href="http://www.planetark.com">www.planetark.com</a></p> <p><a href="http://www.pembina.org">www.pembina.org</a></p>
<b>Sociaux (S)</b>	<p><i>Les conditions de travail des employés et des fournisseurs respectent-elles les normes de l'Organisation internationale du travail?</i></p> <p><i>Le nombre d'accidents de travail est-il élevé?</i></p> <p><i>Y a-t-il eu fabrication de produits dangereux ou défectueux?</i></p>	<p>Existence d'un code de conduite s'engageant à respecter les droits de travailleurs.</p> <p>Système de vérification de la bonne application de ce code.</p>	<p>Rapport de l'entreprise sur la responsabilité sociale ou le développement durable</p> <p><a href="http://www.business-humanrights.org">www.business-humanrights.org</a></p> <p><a href="http://www.fairlabor.org">www.fairlabor.org</a></p> <p><a href="http://www.ilo.org/global/Themes/lang-fr/index.htm">http://www.ilo.org/global/Themes/lang-fr/index.htm</a></p> <p><a href="http://www.recalls.gov">www.recalls.gov</a></p>
<b>Gouvernance (G)</b>	<p><i>La rémunération du PDG est-elle excessive par rapport à celle de ses concurrents?</i></p> <p><i>Le conseil d'administration est-il composé de membres indépendants?</i></p> <p><i>Y a-t-il des femmes au conseil d'administration?</i></p>	<p>Existence d'une politique de bonne gouvernance d'entreprise qui oblige une certaine indépendance et diversité du CA</p>	<p>Circulaire de la direction</p> <p><a href="http://www.sedar.com">www.sedar.com</a></p> <p>Proxy statement (DEF 14A)</p> <p><a href="http://www.sec.gov/edgar">www.sec.gov/edgar</a></p>

7. ir : [www.sustainability-indexes.com](http://www.sustainability-indexes.com) et les FTSE4GOOD : [www.ftse.com/indices/FTSE4GOOD\\_Index\\_Series/](http://www.ftse.com/indices/FTSE4GOOD_Index_Series/)

TABLEAU 6 PERFORMANCE ESG - EXEMPLES

	Exemple de bonne performance	Exemple de sous-performance
<b>Environnement (G)</b>	<p><b>Suncor</b></p> <p>Malgré le fait que ses exploitations de sables bitumineux contribuent de façon importante aux changements climatiques, la pétrolière canadienne Suncor investit dans les énergies renouvelables, notamment dans l'énergie éolienne. Par ailleurs, Suncor est parmi les entreprises les plus transparentes en matière d'impact environnemental. Elle est parmi les seules entreprises à produire un rapport annuel sur les changements climatiques.  <a href="http://www.suncor.com/climatechange">www.suncor.com/climatechange</a></p>	<p><b>ExxonMobil</b></p> <p>Malgré ses profits records de 39 milliards \$ en 2006 (aucune compagnie américaine n'a jamais obtenu de tels résultats), la plus grande pétrolière du monde refuse d'investir de façon significative dans le développement des énergies renouvelables. De plus, la compagnie commence seulement à reconnaître le problème des changements climatiques alors que d'autres comme Shell recommandent aux gouvernements d'agir pour contrer ce problème.</p>
<b>Société (S)</b>	<p><b>The GAP</b></p> <p>La plupart des grandes entreprises de production de bien de consommation tel que les vêtements et les jouets, sous-traitent ou font fabriquer leurs produits par des compagnies situées dans des pays en voie de développement ou en émergence, notamment en Chine. Plusieurs cas d'abus des droits des travailleurs continuent d'être répertoriés dans ces usines. Le producteur de vêtement The GAP a été parmi les premières entreprises à adopter un code de conduite qui dicte les normes devant être respectées par les sous-traitants. Le code de The GAP interdit à un sous-traitant de payer un salaire sous le salaire minimum, d'obliger ses employés à travailler plus de 60 heures par semaine, et de discriminer certains employés ; elle l'oblige à offrir au moins une journée de congé par semaine et interdit le travail des enfants. Pour assurer le respect du code, des vérifications doivent être effectuées régulièrement par des organismes indépendants. Pour plus d'information, voir <a href="http://www.gapinc.com/public/SocialResponsibility/sr_factories.shtml">http://www.gapinc.com/public/SocialResponsibility/sr_factories.shtml</a></p>	<p><b>Wal-Mart</b></p> <p>Wal-Mart est le plus grand détaillant au monde. La grande majorité de son inventaire de produits est fabriqué dans des milliers d'usines situées dans 70 pays en voie de développement, notamment en Chine. Dans plusieurs cas, les conditions de travail y sont en-de-ça des normes internationales du travail.</p> <p>Wal-Mart a adopté un code de conduite pour encadrer les conditions de travail chez ses fournisseurs mais son système de vérification fait défaut. De plus, la forte pression que Wal-Mart exerce sur ses fournisseurs afin de baisser les prix, contribue aux abus des droits des travailleurs qui ont lieu dans ces manufactures.</p> <p>Par ailleurs, Wal-Mart s'oppose activement à la formation de syndicats chez ses propres employés, préférant fermer un magasin où les employés ont décidé de se syndiquer, comme ce fut le cas à Jonquière en 2005.</p>
<b>Gouvernance (G)</b>	<p><b>Bell Canada Entreprise, IBM</b></p> <p>Selon le classement des entreprises vertes de Sustainalytics pour 2012, Bell Canada Entreprises obtient la meilleure note pour les entreprises canadienne avec un global de 80, ce qui inclut un score intermédiaire de 83,2 pour la gestion. Parmi les compagnies américaines, IBM obtient un score global de 82,9 et un score intermédiaire de 87 pour la gestion.</p>	<p><b>Magna</b></p> <p>Le PDG de Magna International, Frank Stronach, a obtenu une rémunération totale de 33 millions de dollars US en 2006 (et de 40 millions en 2005). Il est de loin le PDG canadien le plus payé. Ceci est jugé excessif par de nombreux observateurs.</p>

#### 4. Les spécialistes de l'IR

Plusieurs firmes, fonds de placement, indices et autres initiatives permettent de pratiquer l'investissement responsable.

### A. Firmes canadiennes d'analyse de la performance ESG

- Groupe investissement responsable: [www.investissementresponsable.com](http://www.investissementresponsable.com)
- Jantzi Research: [www.jantziresearch.com](http://www.jantziresearch.com)
- Innovest: [www.innovestgroup.com](http://www.innovestgroup.com)
- SHARE: [www.share.ca/fr](http://www.share.ca/fr)
- SHARE propositions d'actionnaires: [www.share.ca/fr/shareholderdb](http://www.share.ca/fr/shareholderdb)

### B. Fonds canadiens de placements responsables

- Fonds Desjardins Environnement: [www.fondsdesjardins.com](http://www.fondsdesjardins.com)
- Ethical Funds: [www.ethicalfunds.com](http://www.ethicalfunds.com)
- Fonds Meritas: [www.meritas.ca](http://www.meritas.ca)
- iShares CDN Jantzi Social Index Fund, à la Bourse de Toronto (symbole XEN)
- Pour une liste complète des fonds de placement : [www.socialinvestment.ca/mutualfunds.htm](http://www.socialinvestment.ca/mutualfunds.htm)

### C. Indices (listes) d'entreprises ayant une bonne performance ESG

- Jantzi Social Index: [www.jantzisocialindex.com](http://www.jantzisocialindex.com)
- Dow Jones Sustainability Indexes: [www.sustainability-indexes.com](http://www.sustainability-indexes.com)
- FTSE4GOOD: [www.ftse.com/indices/FTSE4GOOD\\_Index\\_Series/](http://www.ftse.com/indices/FTSE4GOOD_Index_Series/)
- Magazine Newsweek : <http://www.newsweek.com/green-2016/top-green-companies-world-2016>

### D. Performance ESG = performance financière

La performance ESG est un bon indicateur de bonne gestion. Une entreprise qui reçoit régulièrement des avis d'infraction environnementale ou qui entretient des relations tendues avec ses employés et leur syndicat a probablement un manque de vision à long terme et court un «risque de réputation» c'est à dire un risque que les consommateurs cessent d'acheter les produits, que les agences de réglementation surveillent de plus près la compagnie et que des travailleurs qualifiés cherchant un emploi ne veulent pas se joindre à l'entreprise. En effet, plusieurs études démontrent que les entreprises qui réussissent à minimiser leur impact sur l'environnement et à satisfaire le plus possible leurs parties prenantes sont les plus aptes à avoir une performance positive à long terme.

### E. Initiatives de promotion de l'investissement responsable

- Les Principes d'investissement responsables des Nations Unies ([www.unpri.org](http://www.unpri.org));
- La *Global Reporting Initiative* ou GRI, une norme qui établit des façons de divulguer les données de la performance ESG afin de pouvoir comparer les entreprises entre elles. Plusieurs investisseurs responsables évaluent la performance ESG des entreprises sur la base de leur rapport GRI (voir : [www.globalreporting.org](http://www.globalreporting.org) et [www.corporateregister.com](http://www.corporateregister.com))

- Les *Principes Équateur* sont un engagement pris par les institutions financières visant à intégrer des considérations sociales et environnementales dans le cadre des financements de projet dans les pays en développement (voir : [www.equator-principles.com](http://www.equator-principles.com))
- Amnistie Internationale: [www.amnesty.ca/campaigns/sharepower](http://www.amnesty.ca/campaigns/sharepower)

## **F. Investissement solidaire**

- La Caisse d'économie solidaire Desjardins offre des dépôts à rendement social: <http://depotarendementsocial.coop/>
- L'Association communautaire d'emprunt de Montréal est un exemple de groupe de micro-crédit: [www.acemcreditcommunautaire.qc.ca](http://www.acemcreditcommunautaire.qc.ca)
- Ethiquette: <http://ethiquette.ca>